



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

 Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

18 NOV. 2013

 Le Greffier
Greffier


13178388

N° d'entreprise : 0417.843.732

Dénomination

(en entier) : **D'ARGIFRAL**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Avenue Mercury, 5 - 4650 CHAINEUX

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MANDAT DE COMMISSAIRE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2013

L'assemblée nomme comme commissaire de la société D'Argifral S.A. la société civile sous la forme d'une SCRL "VGD Bedrijfsrevisoren" dont le siège social est établi à 1090 Jette, Burgemeester Etienne Demunterlaan, 5 boîte 4.

Cette société de réviseurs désigne en qualité de représentant permanent Monsieur Jurgen Lelie.

Le mandat est accordé pour un terme de trois ans, échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2015.

Pour extrait conforme

 Francis Archambeau
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/11/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature